[Text]

that they do through exercising votes in the full committee—they ought to relent on this issue of the steering committee function and they ought to do what has been done here on the Hill for many years, and that is to ensure there is a member of the Official Opposition here when decisions are being taken relating to the future business of the committee.

• 1625

That is all we are asking. If we cannot get that, I do not know what Mr. Hopkins and I are doing here, to tell you the God's truth; I really do not.

The Chairman: I wonder if I could say something here. As I said earlier, I think we are victims of our own good will, or it has seemed to be that, at the beginning when we said that the committee would continue to sit following the hearing of witnesses for the purposes of determining the future business of the committee, which was a great idea. Then we kind of got away from that concept to going back into establishing a Subcommittee on Agenda and Procedure. Well, that seems to get mixed up in the discussion, because if you look at the motion now before us, that subcommittee will not be making decisions, it will be making recommendations to the full committee. So I think that a lot of the fears that are being expressed—

Mr. Simmons: That is how a subcommittee has always operated.

The Chairman: Exactly. But I think the two concepts were getting a bit mixed up, Roger.

If we are now talking about the Subcommittee on Agenda and Procedure discussing suggestions for witnesses or requests that appear before the committee, or whatever, then all that committee is empowered to do is make recommendations to the full committee. If that is how we want to proceed, and it seems to me that is how we are proceeding, then I think a lot of the fears being expressed are not going to come to fruition because you will have plenty of notice as to what kind of items are going to appear before the committee for discussion, debate, or decision-making.

Does that help to clarify that this subcommittee is not empowered to make decisions but only to make recommendations to the full committee? Is everyone in agreement that that would be the role of the subcommittee?

Mr. Hopkins: Mr. Chairman, there is a very specific role here, though. When you are sitting as a steering committee, you are putting forward merely recommendations, if you want to call them that. But steering committees are normally held in camera where

[Translation]

détiennent la majorité au sein du Comité. Ces prérogatives-là, ils les exercent en votant dans le cadre du Comité au complet et je pense qu'ils devraient jeter un peu de lest en ce qui concerne les attributions du comité directeur. Je pense qu'ils devraient se conformer à l'usage qui, depuis de nombreuses années, régit cette question et prévoir la présence d'un membre de l'opposition officielle pour toute décision touchant les travaux futurs du Comité.

C'est tout ce que nous demandons. Si nous ne pouvons pas l'obtenir, je ne sais pas, à vrai dire, à quoi nous servons, M. Hopkins et moi. Je me demande vraiment à quoi nous servons.

Le président: Permettez-moi d'intervenir, je vous prie. Je pense, et je le répète, que nous sommes victimes de notre propre bonne volonté, c'est l'impression que j'ai, car au départ nous avons dit que le Comité continuerait à siéger après l'audition des témoins afin de pouvoir prendre des décisions touchant les prochains travaux du Comité et c'était une bonne idée. Puis, nous nous sommes éloignés de cette idée et nous en sommes revenus à l'idée de créer un Sous-comité de l'ordre du jour et de la procédure. Mais nous nous sommes un peu emmêlés dans nos débats car, si vous examinez la motion qui nous est proposée, on s'aperçoit que le sous-comité ne sera pas chargé de prendre des décisions mais simplement de porter des recommandations devant le Comité complet. Je pense donc que l'on voit s'exprimer ici de nombreuses inquiétudes.

M. Simmons: Les sous-comités ont toujours fonctionné comme cela.

Le président: Exact. Mais je pense, chers collègues, que nous avons tendance un peu à confondre les deux idées.

Si nous proposons maintenant qu'un sous-comité de l'ordre du jour et de la procédure soit chargé d'examiner la liste des témoins ou des demandes portées à l'attention du Comité, ou quelque chose de ce genre, eh bien ce Comité-là n'a que le pouvoir d'effectuer les recommandations au Comité complet. Si nous entendons procéder de cette manière-là, et j'ai l'impression que c'est effectivement de cette manière-là que nous procéderons, eh bien je pense que les inquiétudes qui ont été exprimées ici ne seront pas réalisées car tout le monde saura longtemps à l'avance les sujets qui vont être soumis à discussion, ou à décision.

Cela vous aide-t-il à comprendre que ce sous-comité n'aura pas de pouvoir de décision mais seulement le pouvoir de faire des recommandations au Comité complet? Est-ce que nous sommes tous d'accord pour limiter à cela le rôle du sous-comité?

M. Hopkins: Monsieur le président, il y a là, cependant, un rôle très précis. Lorsque vous siégez au comité directeur, vous ne faites que formuler des recommandations, si vous voulez les appeler des recommandations. Mais, d'une manière générale, le